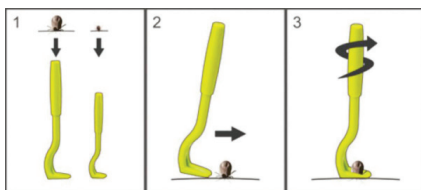


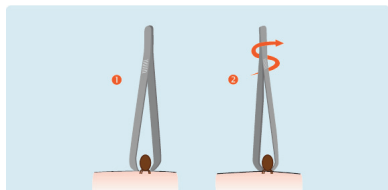
COMMENT SE PROTÉGER ?

- 1 Utiliser un tire-tique ou une pince fine, à défaut, les ongles.

N'utilisez pas d'éther, d'essence ou un autre produit.



<http://www.lyme-int.com>



amelie.fr

- 2 Désinfectez ensuite le site de piqûre.

- 3 Surveillez cette zone dans les semaines qui suivent

A RETENIR :

Si une rougeur s'étend sur votre corps après une piqûre de tique, parlez-en à votre médecin traitant et précisez-lui votre métier.

Pour tout info complémentaire,
Centre de Gestion des Côtes d'Armor – Eleusis 2
1, rue Pierre et Marie Curie - BP 417 – 22194 PLERIN Cedex
✉ infirmiers@cdg22.fr
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

LA MALADIE DE LYME

QUELS RISQUES DE CONTAMINATION ?



Pôle prévention santé au travail
Service de Médecine préventive

LA MALADIE DE LYME, C'EST QUOI ?

C'est une infection due à une bactérie transmise lors d'une piqure de tique. L'infection ne s'accompagne pas toujours de signes immédiats

QUELS SONT LES SIGNES DE LA MALADIE ?

Cela se passe en 3 temps.

1 Quelques jours après, une plaque rouge peut apparaître autour du point de piqure (ERYTHEME MIGRANT) et s'étendre progressivement. Elle peut disparaître toute seule en plusieurs semaines.



2 Quelques semaines ou mois plus tard peuvent apparaître des paralysies faciale, méningite, douleurs articulaire (au niveau du genou surtout)

3 Sans traitement : des mois plus tard ou années des signes chroniques d'atteinte du système nerveux et des articulations s'installent.

Si un de ces signes apparaît après une possible piqure de tique consultez votre médecin. Il existe un traitement par antibiotique.

Le traitement après piqure n'est utile qu'en cas de symptômes de la maladie.

LES PROFESSIONNELS EXPOSÉS ?

Les professionnels exposés à ce risque sont :

- les personnes ayant une activité pratiquée en lisière de forêt, dans les buissons, les broussailles, lors du travail.
- Les mêmes situations lors des loisirs exposent aux mêmes risques lors du ramassage de champignons, de balades en forêt, de l'époque de la chasse...

Les activités professionnelles exposantes sont par exemple : le bucheronnage, l'élagage, le débroussaillage, l'exercice du métier de jardinier...

Le risque d'infection est maximal au printemps et au début de l'automne du fait de l'apparition saisonnière des tiques.

COMMENT SE PROTÉGER ?

Avant de démarrer l'activité :

- Porter des vêtements longs couvrant les bras et les jambes, fixer les bas de pantalon dans les chaussettes.

Au retour du travail ou de l'activité :

- S'inspecter minutieusement l'ensemble du corps (aisselles, plis, derrière les genoux, cuir chevelu, etc.) pour détecter la présence de tiques, car plus la tique reste longtemps fixée, plus le risque de transmission de la bactérie est grand.